RÉALISÉE DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE :

Reset your habits

Charte

pour des événements écoresponsables

SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

Les événement sont des moments de partage éphémère, porteurs de valeurs, créateurs de lien social et soutien de l'économie locale. Cependant, ils sont également un facteur de pollutions et de pressions environnementales, impactant directement et/ou indirectement l'environnement marin.

Surfrider Foundation Europe, actrice de la société civile, porte également la voix de l'océan, du littoral et de leurs usagers, dans tous les événements auxquels elle participe. Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement de la société dans la transition écologique et de sa mission de préservation du milieu marin, l'association présente ici sa charte d'événements écoresponsables.

Répondant aux enjeux de préservation des ressources naturelles, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la production de déchets, cette charte décrit 8 objectifs à suivre afin de limiter l'empreinte écologique des événements.

La mise en œuvre de cette charte appelle à un engagement volontaire et actif de la part de ses signataires. Elle implique le respect de ces recommandations à tous les stades de la manifestation (préparation, déroulement, clôture) grâce à la mise en place d'un pilotage global de la démarche de développement durable.

Les 8 objectifs de la charte

LIMITER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU TRANSPORT

ÉCONOMISER LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LIMITER LA CONSOMMATION D'EAU

RÉDUIRE, TRIER ET REVALORISER LES DÉCHETS

PRIVILÉGIER UNE RESTAURATION DURABLE

PRIVILÉGIER LES INSTALLATIONS ET PRODUITS RÉUTILISABLES

METTRE EN PLACE DES MOYENS DE COMMUNICATION ÉCO-RESPONSABLES

COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif 1

Limiter l'empreinte écologique du transport

Le transport, par la combustion de carburant fossile, émet des particules fines et des gaz à effet de serre, qui contribuent directement à la pollution de l'air et au dérèglement climatique. Ces émissions, notamment de CO2, participent principalement à l'augmentation de la température et à l'acidification de l'océan ; deux phénomènes dramatiques pour les écosystèmes océaniques tels que les coraux. En ayant recourt à des moyens de déplacement doux, que ce soit pour les personnes et les marchandises, l'organisateur de l'événement agit en faveur de la préservation de l'océan par la réduction de l'empreinte carbone causée par les transports.

Favoriser l'utilisation de transports en commun/doux par le public et les intervenants

- **Choisir un site facile d'accès :** transports en commun, navettes électriques, transports doux (marche, vélo, vélo libre service), covoiturage, transport fluvial, voitures électriques en libre service, etc. ;
- **Élaborer un plan de mobilité** pour le public, les organisateurs, et les VIP afin de limiter et optimiser les déplacements ;
- **Établir une communication ciblée** auprès du public pour favoriser l'utilisation de ces transports : modalités d'accès au site, avantages éventuels (tarifs réduits, etc.), signalisation ;
- **Faciliter le recours aux transports en commun/doux pour le public :** mettre en place un service de navette gratuite pour accéder au site de l'événement, accroître les capacités des garages à vélo, informer sur la présence de parkings aux alentours du site etc. ;
- **Privilégier l'utilisation de voitures électriques/hybrides** pour les VIP, le staff. Possibilité de se rapprocher des collectivités et notamment des services municipaux.

Optimiser et mutualiser les transports de marchandises

- **Privilégier les véhicules hybrides, électriques ou vélos** pour les montages/démontages de la manifestation, livraisons et coursiers ;
- **Favoriser les fournisseurs locaux** pour le matériel, la marchandise, décors, restaurations et autres afin de **réduire les déplacements** ;
- **Encourager la mutualisation** des transports de marchandises.

Objectif 2
Économiser les ressources énergétiques

La transition écologique suppose un changement de modèle énergétique qui doit permettre le passage des énergies fossiles et polluantes (charbons, pétrole, gaz, ...) aux énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique, géothermique, ...). Cela implique une modification de nos modes de production et de consommation d'énergie. La mer, avec ses courants, ses variations de températures, ses marées et ses vents, offre de nombreuses opportunités pour le développement d'une énergie propre et durable. A terre, des solutions alternatives existent déjà pour répondre à ces enjeux, elles peuvent donc être appliquées à des événements qui sont, de manière générale, particulièrement énergivores.

S'approvisionner en énergie renouvelable

- **Recourir aux énergies renouvelables :** panneaux solaires, vélos énergétiques, fournisseur d'électricité renouvelable, etc. ;
- **Optimiser l'énergie naturelle** recourir autant que possible à la ventilation et l'éclairage naturel.

Mettre en place des systèmes et des équipements économes en énergie

- **Recourir à des systèmes économes en énergie** pour l'éclairage, le chauffage, la restauration : LED, lampes basse consommation, chauffage plus performant, etc. ;
- **Adapter l'utilisation des différents équipements à leur usage** (éclairage, chauffage, etc.) pour réduire la consommation d'énergie à leur poste.

Objectif 3

Limiter la consommation d'eau

L'eau est une ressource naturelle essentielle à la vie mais elle demeure extrêmement limitée. Afin de la préserver, sa gestion se doit d'être durable et son utilisation raisonnée. Les besoins sanitaires et alimentaires d'un événement impliquent un approvisionnement en eau important qui doit être adapté et mesuré. L'usage de produits chimiques (nettoyant) et de matériaux toxiques (peintures, résines, etc.) doit également être évité afin de limiter la pollution chimique de l'eau. En recourant à des pratiques et des mécanismes plus économes en eau, ainsi qu'à des produits respectueux de l'environnement, les organisateurs d'événements participent à la protection et la préservation de la ressource.

Limiter la consommation d'eau

- **Installer des toilettes sèches ou toilettes hybrides** à la place des toilettes chimiques en fonction de la taille et de l'emplacement de l'événement ;
- **Mettre en place des équipements économes en eau** réducteurs de pression, mousseurs économiseurs d'eau, etc. ;
- **Encourager le public et les intervenants** à une consommation raisonnée en eau.

Favoriser la réutilisation de l'eau

- **Mettre en place un système récupérateur d'eau** de pluie ;
- Pour la restauration, **utiliser un séparateur à graisse** correctement dimensionné et entretenu régulièrement pour le rejet des eaux usées.

Limiter la pollution de l'eau

- **Recourir à des produits d'entretiens éco-labélisés** pour la remise en état, l'entretien et le nettoyage sur le site (ménage, vaisselle, etc.).

Objectif 4

Réduire, trier et revaloriser les déchets

Plus de 10 millions de tonnes de déchets sont déversées dans l'océan chaque année, dont 80% sont d'origine terrestre. La grande majorité de ces déchets est constituée de plastique issus de nos modes de consommation non reponsables et nomades : mégots, sacs en plastique, bouteilles plastique et leur bouchon, emballages alimentaires, etc. Autant d'objets en plastique à usage unique qu'il est nécessaire de réduire à la source en les supprimant de nos événements au profit d'alternatives réutilisables et durables.

Réduire la production de déchet à la source

- **Utiliser de la vaisselle réutilisable/ compostable (domestiquement)/ recyclable :** pour les assiettes, gobelets, couverts, plats et autres, limitant ainsi l'utilisation de plastique à usage unique ;
- **Mettre en place un système de consigne pour la vaisselle/ les gobelets réutilisables ;**
- **Mettre à disposition un accès à l'eau potable** afin de limiter les bouteilles en plastique, et favoriser son utilisation avec le recours aux carafes, verres, gourdes ou éco-cups réutilisables ;
- **Recourir à des sacs réutilisables/ compostables (domestiquement) / recyclables et interdire les sacs plastique à usage unique;**
- **Limiter la production d'emballages** favoriser la vente en vrac, privilégier les grands formats, limiter le suremballage alimentaire et marketing, etc. ;
- **Recourir à du matériel décoratif et des accessoires de loisir durables :** interdire les lâchers de ballons (baudruche, hélium..) et de confettis en plastique au profit de décorations papier/recyclables, remplacer les paillettes en plastique par des alternatives naturelles telle que la poudre de mica, favoriser l'utilisation de peinture à l'eau, etc.

Trier les déchets

- **Mettre en place un système de collecte et de tri des déchets :** installer de nombreuses poubelles de tri sélectif (déchets organiques/recyclables/ résiduels/dangereux) et s'assurer de leur ramassage régulier pour éviter l'accumulation de déchets, prévoir des points de collecte de piles, systèmes de consignes etc. ;
- **Mettre en place des cendriers sur le site :** s'assurer de leur nombre suffisant et de leur ramassage régulier, distribuer des cendriers de poche ;
- **Installer une signalétique incitant les participants à trier leurs déchets** en utilisant les poubelles et autres systèmes de collecte prévus à cet effet, afin d'éviter tout abandon dans l'espace de la manifestation ;
- **Mettre en place un système de revalorisation des déchets sur site :** avec des collecteurs adaptés (si possible ceux présents sur le site) et un compostage des déchets organiques :
- **Garantir le tri et le traitement effectif des déchets liés à la manifestation:** après l'événement, ramener aux points de collecte/ traitements appropriés les différents déchets triés (déchets valorisables, déchets résiduels, déchets dangereux et mégots), prendre contact avec les éco-organismes pour la récupération de déchets d'équipements électriques, électroniques, textiles, etc.

Objectif 5

Privilégier une restauration durable

L'alimentation est un également un enjeu clé pour l'environnement. Afin de limiter la pollution des sols et de l'eau par les pesticides, la production de déchets (notamment d'emballages), le gaspillage alimentaire, il est essentiel d'adopter des modes de production agricole et de commercialisation durables. Ceux-ci se prêtent à la restauration, apportant des solutions simples permettant de fournir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement au plus grand nombre.

Vendre des produits éco-responsables

- **Mettre en œuvre une politique d'achats écoresponsables ;**
- **Privilégier la vente de produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable.**

Limiter le gaspillage alimentaire

- **Faire un don des produits comestibles restants** (non déconditionnés, sans rupture de la chaîne du froid) à des associations pour redistribution ;
- **Limiter la production de déchets liés à la restauration :** réduction des emballages, traitement des déchets organiques etc.

Objectif 6

Privilégier les installations et produits réutilisables - recyclables

La réutilisation des matériaux participe directement à l'économie circulaire, répondant aux enjeux d'économie de ressource, de durabilité et de réduction de l'empreinte carbone. Les événements sont par nature temporaires mais ils peuvent également se renouveler, leur installation produit ainsi beaucoup de déchets qui pourraient être réutilisés et compensés par le réemploi des matériaux. Ce processus présente des avantages tant écologiques, qu'économiques et sociaux permettant de créer du lien entre différents acteurs et événements.

Utiliser des produits et matériels éco-responsables

- **Privilégier l'utilisation de matériaux réutilisables et éco-conçus :** recyclables, naturels facilement stockables (jonc de mer, sisal, etc.) ;
- **Recourir à des installations déconstructibles** (et non des installations devant être démolies) pour faciliter leur retraitement ;
- **Privilégier l'utilisation de matériaux naturels et recyclables** (jonc de mer, sisal...) et organiser leur récupération.

Favoriser et revaloriser les équipements empruntés, recyclés, réparés, loués

- **Favoriser la réutilisation et le prêt d'équipements** entre différents organisateurs d'événements et intervenants : organiser par exemple des bourses aux matériaux au sein desquelles les organisateurs d'événements pourront mettre à disposition du matériel et des matériaux réutilisables (moquettes, kakémonos, calicots, etc.) ;
- **Récupérer/louer du mobilier** et des éléments de scénographie par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées ;
- **Mettre en place un système de récupération,** éventuellement via un partenariat entre les organisateurs et des associations, pour les invendus, les matériaux ou objets réutilisables, textile.

Objectif 7

Mettre en place des moyens de communication éco-responsables

La communication est l'un des vecteurs de réussite d'un événement, permettant de le faire connaître et surtout de le valoriser. Néanmoins, elle est tout aussi éphémère que l'événement et doit être soumis à des mesures pour réduire son empreinte écologique. Dématérialiser et repenser les moyens de communication afin de réduire l'utilisation de papier et de recourir à des matériaux plus respectueux de l'environnement est un prérequis pour aller au bout de la démarche écoresponsable.

Dématérialiser la communication

- **Communiquer via internet** (sites, blogs, réseaux sociaux), SMS pour envoyer plans, newsletters, informations, etc. ;
- **Mettre en place une billetterie en ligne** avec un billet dématérialisé lisible sur tous les types de téléphones portables ;
- **Ne pas distribuer de tracts** afin d'éviter tout abandon sur le site de la manifestation et ses abords ;
- **Limiter les affiches** et ne pas afficher sur les mobiliers urbains ou façades.

Communiquer de façon éco-responsable lorsque la dématérialisation du message ne sera pas disponible ou accessible

- **Utiliser du papier recyclé ou éco-labellisé,** de taille classique afin d'éviter les chutes, et de qualité adaptée à l'usage, etc. ;
- **Imprimer recto verso,** sans aplat consommateur d'encre, **avec encres végétales,** solliciter un imprimeur ayant un **label environnemental ;**
- **Favoriser la vente de produits/goodies utiles, réutilisables et éco-labellisés** (sacs réutilisables, objets promotionnels éco-conçus), produits et textiles bio et issus du commerce équitable ;
- **Utiliser une signalétique éco-conçue** et re-valorisable ;
- **Développer des moyens de publicités sur le lieu de vente sans date ou repère spatio-temporel temporaire** pour favoriser leur réutilisation d'une année sur l'autre, et **optimiser leurs formats** pour réduire les chutes lors de leur production.

Objectif 8

Communiquer sur les enjeux du développement durable

La sensibilisation des participants participe au succès de la démarche éco-responsable mise en œuvre dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement de l'événement. En effet, il est essentiel de sensibiliser le public et les intervenants afin qu'ils comprennent l'intérêt de la démarche et contribuent à sa réussite en adoptant un comportement éco-responsable.

Informer sur la démarche éco-responsable de l'événement

- **Informer et sensibiliser à la démarche éco-responsable** de l'événement et aux enjeux du développement durable, les salariés, bénévoles, entreprises sous-traitantes et le public ;
- **Afficher la charte** de la démarche éco-responsable de l'événement.

Sensibiliser le public et les intervenants aux enjeux du développement durable

- **Réaliser des expositions thématiques** afin de sensibiliser sur les enjeux du développement durable, et les éco-gestes quotidiens : économie de ressources (eau et énergie), réduction de la production de déchets et geste de tri (5R : Refuser/Réduire/Réutiliser/Recycler/Retour à la terre), restauration et consommation éco-responsable, transport durable, réparation, etc. ;
- **Mettre en place des activités ludiques et participatives ;**
- **Mettre en place des ateliers et animations pédagogiques ;**
- **Inviter des associations environnementales à participer à l'événement et valoriser leurs actions/conseils :** position stand, équipes mobiles, annonces, etc. ;
- **Valoriser les gestes éco-citoyens pendant la manifestation :** réseaux sociaux, blog, etc. ;
- **Mettre en place une équipe mobile** de bénévoles pour faire respecter les règles sur le site. Cette brigade verte sera chargée de la collecte des déchets, du rappel des éco-gestes à adopter et de la transmission d'informations sur la démarche écoresponsable.

Organisation

La démarche de développement durable s'inscrit dans l'ensemble du projet de l'événement, de sa conception à l'exploitation et jusqu'aux évaluations. Elle porte des exigences dans tous les domaines de la manifestation (énergie, transport, logistique, alimentation, etc.) et appelle donc à un suivi particulier afin de garantir son respect et son efficacité. Voici un complément d'informations afin de faciliter la prise en compte de la démarche éco-responsable dans l'organisation de l'événement.

Pilotage

Afin de faciliter la réalisation des 8 objectifs dans la mise en œuvre de la manifestation, il est recommandé de :

- **Nommer un responsable de la démarche développement durable** et un référent développement durable par secteur (transport, déchets, eau..) qui tiendront un carnet de route de la préparation de l'événement à sa clôture.
- **Choisir un site respectueux de l'environnement et qui favorise la mise en œuvre de la démarche éco-responsable :** site déjà équipé en réseau d'énergie / eau / transport en commun, nettoyage et remise en état responsable du site (consommation d'eau, produits nettoyants éco-labellisés), respect de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, notamment lors d'un événement en plein air (sol, animaux, végétaux, etc...).
- **Favoriser les démarches d'économie sociale et solidaire :** utilisation de monnaie locale, emplois locaux.
- **Veiller à l'application des 8 objectifs de cette charte et à l'acceptation de la démarche** par l'ensemble des organisateurs, bénévoles et autres intervenants pour réduire l'impact de la manifestation et sensibiliser le public aux bonnes pratiques environnementales.

Bilan environnemental

- **Produire un bilan environnemental, voire un bilan carbone** par un organisme indépendant et certifié pour les grands événements et comprenant les actions menées lors de l'événement, leurs impacts ainsi que les pistes d'améliorations. Le bilan environnemental doit permettre de mesurer l'empreinte écologique du public et des intervenants via le prisme des différents objectifs : utilisation des transports et l'apport des transports collectifs et doux par le public et les intervenants (enquête, questionnaire sur les réseaux sociaux, etc...), consommations d'énergies et d'eau (factures, etc.), production de déchets (nombre de poubelles, etc.), restauration (mesure du gaspillage alimentaire), moyens de communication (mesure de la différence entre les quantités imprimées et les quantités réellement diffusées), installations (mesure des éléments récupérés, recyclés etc.).

- **Communiquer les résultats du/des bilans auprès du grand public :** afin de valoriser la démarche, l'ensemble du bilan devra être communiqué lors d'une réunion avec les intervenants mais également auprès du public : réseaux sociaux, blog, etc. L'historique des bilans pourra également être communiqué pour valoriser la progression de la démarche éco-responsable.

- **Mettre en place des actions de compensation** écologique et/ou carbone volontaire et les communiquer : arbres à planter, murs, clôtures et terrasses à végétaliser, équipements d'énergies renouvelables à installer ou isolation thermique etc.

Préparer le prochain événement

- **Tirer les conclusions du bilan pour préparer la prochaine édition de l'événement :** tenir compte des points forts, des difficultés rencontrées et des pistes d'améliorations sur les différents domaines de l'événement : le transport, la consommation d'énergie et d'eau, la production des déchets, les moyens de communication, installations etc.

- **Conserver afin de réutiliser un maximum d'éléments pour la prochaine édition :** systèmes d'économie d'énergie (ampoules basse consommation par exemple), systèmes d'économie d'eau, accessoires promotionnels non utilisés, etc.

Bonnes adresses

Afin de développer et renforcer la collaboration avec les acteurs locaux et de répondre aux objectifs de la charte, nous vous invitons à créer un carnet d'adresses recensant, par domaines d'activités, les partenaires de l'événement que vous organisez ou auquel vous participez. Nous vous invitons à compléter et adapter cette liste en fonction de vos besoins en indiquant : nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone et site web de chaque contact.

Ci-dessous, nous vous proposons une liste d'exemples de type de contact pouvant figurer dans votre carnet d'adresses. Cette liste peut être ensuite réutilisée et/ou adaptée en fonction des besoins d'un événement ultérieur. **Vous pouvez télécharger une version word**.

Transport

- Organisme de transports publics (bus, métro, vélos, trains, etc.) ;
- Organisme de transport doux : covoiturage, vélo, etc. ;
- Agence de transport écoresponsable (électrique/hybride).

Energie

- Service public de l'énergie ;
- Fournisseurs d'énergies renouvelables.

Eau

- Service public en charge de la gestion et distribution de l'eau ;
- Organisme privé de fourniture d'eau potable ;
- Entreprise de location et vente de toilettes sèches ;
- Entreprise de location et vente de fontaine d'eau.

Déchets

- Service public en charge de la gestion des déchets ;
- Organisme en charge du recyclage/compostage ;
- Organisme de récupération des déchets particuliers/dangereux.

Achats

- Site d'achats écoresponsables et de commerce équitable ;
- Fournisseurs d'alimentation bio et locale : restaurants, traiteurs, coopératives, marchés etc. ;
- Entreprise/association de location et vente de vaisselle réutilisable ;
- Organisme de gestion d'une monnaie locale.

Communication

- Imprimeur/graphiste/entreprise de communication écoresponsable et locale.

Installation

- Entreprise / association de location/récupération de matériaux pour événementiel.

Acteurs durables

- Associations et organisations spécialisées dans l'environnement ;
- Acteurs engagés dans l'organisation et l'accompagnement des événements écoresponsables.

CAMPAGNE DÉVELOPPÉE PAR :

SURFRIDER
FOUNDATION EUROPE